

Annonce

CHAMPIONNATS DE FRANCE SOLOS 2025

Une compétition Nationale de Danse sur Glace

ouverte aux clubs affiliés à la

Fédération Française des Sports de Glace

Organisée par le Club de

ASM BELFORT- DANSE ET BALLET SUR GLACE

du 3 au 5 avril 2026

à

BELFORT

Sous l'égide de la

Fédération Française des Sports de Glace

et de la

Commission Sportive Nationale de Danse sur Glace



**CSN
DANSE
SUR GLACE**



1. REGLEMENTATION

Se rapporter aux différentes communications éditées à cet effet sur le site de la Commission Sportive Nationale de Danse sur Glace.

Cette Annonce ainsi qu'un résumé des principales Règles et Communications sont disponibles sur le site www.ffsg-csndg.org.

DONNEES TECHNIQUES

1.1 LIEU

Patinoire « Christian Ochem »

Patinoire couverte avec une piste de glace de **58 m x 28 m**

Parc des Loisirs

Rue des Carrières – 90850 ESSERT

1.2 CONTENU DES EPREUVES

Se référer au règlement intérieur édité sur le site www.ffsg-csndg.org règle 3.4.3 ainsi qu'à la communication n° **391**

2. INSCRIPTIONS

2.1 PROCEDURE D'INSCRIPTION DES COMPETITEURS

A effectuer **du 11 au 16 mars 2026 (com 384)**.

Le formulaire d'inscription électronique, disponible sur www.ffsg-csndg.org doit être rempli par le club inscrivant et envoyé :

- par courrier électronique : à competitions@csndg.org et tresorier@csndg.org
- accompagné obligatoirement de l'avis de virement bancaire correspondant aux frais d'inscription.

Tout envoi non accompagné de l'avis de virement ne sera pas pris en compte.

(Afin de pouvoir réaliser le virement dans les temps impartis, le club inscripteur devra prendre en compte pour certaines banques le délai de création du bénéficiaire)

Crédit Mutuel					
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE					
Identifiant national de compte bancaire - RIB					
Banque 10278	Guichet 07003	N° compte 00020212301	Clé 02	Devise EUR	Domiciliation CCM BELFORT CENTRE
Identifiant international de compte bancaire					
IBAN (International Bank Account Number)					
FR76	1027	8070	0300	0202	1230 102
Domiciliation CCM BELFORT CENTRE 1 PLACE DE LA REPUBLIQUE CS 80193 90004 BELFORT CEDEX ☎ 03 84 46 55 04			BIC (Bank Identifier Code) CMCIFR2A		
Titulaire du compte (Account Owner) ASMB DANSE SUR GLACE CHEZ MME HUGUENIN KARINE 2 RUE DES PEUPLIERS 90700 CHATENOIS LES FORGES					
Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.			PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ		

2.2 FRAIS D'INSCRIPTION

Selon la Communication n° **389**, les droits d'inscription sont de :

- **65 €/ Patineur** (catégorie Benjamins, Minimes ou Novices)
- **70€/ Patineur**, (catégorie Juniors / Seniors).

Les droits d'inscription ne sont pas remboursables, à moins qu'un Compétiteur ne puisse participer à la Compétition pour raison médicale nécessitant une hospitalisation. Dans ce cas, un certificat médical d'hospitalisation doit être fourni. Le club organisateur gardera néanmoins la somme de 30 € au titre des frais de dossier.

2.3 DROITS A L'IMAGE

Chaque participant (ou son représentant s'il est mineur) autorise expressément l'organisateur, ainsi que ses ayants droits tels que partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître et prises à l'occasion de sa participation à cette compétition ou aux événements s'y rapportant. Dans le cas où le participant (ou son représentant s'il est mineur) refuserait de céder son droit à l'image il doit en informer par écrit l'organisateur par tout moyen à sa convenance et au plus tard la veille de la compétition.

3. DESIGNATION DES OFFICIELS D'ARBITRAGE

La désignation est faite selon la procédure prévue par la CFOA.

La date et le lieu des réunions d'Officiels d'Arbitrage sont programmés et indiqués dans les horaires de la Compétition.

La distribution des Officiels d'Arbitrage pour les différentes catégories et épreuves de la Compétition sera déterminée par le Juge Arbitre Principal.

4. REPAS, HEBERGEMENT ET FRAIS DE DEPLACEMENT (COMMUNICATION CSNDG « PRISE EN CHARGE ... »)

Se référer à la communication CSNDG n°383

5. ENTRAINEMENTS

Les entraînements sont programmés et indiqués dans les horaires prévisionnels de la compétition.

6. FEUILLE SACEM / FEUILLE DE CONTENU DE PROGRAMME / MUSIQUES

6.1 FEUILLE SACEM

Une liste des titres, compositeurs et orchestres de la musique utilisée pour les Danses Imposées et la Danse Libre ou Interprétation doit être indiquée pour chaque patineur dans le Formulaire de Musiques SACEM et envoyée à karine.huguenin@orange.fr aux mêmes dates que l'inscription, **soit avant le 16 Mars 2026**.

6.2 FEUILLE DE CONTENU DE PROGRAMME

Envoyer les éléments de programme (ou modifications) **du 16 au 20 Mars 2026** via la plateforme ppc.csndg.org selon la com 385.

Tout retard sera pénalisé comme défini dans le règlement Intérieur.

En se connectant à l'adresse ppc.csndg.org, le correspondant club ou l'entraîneur pourra déposer (ou modifier) les feuilles de programmes de ses compétiteurs (**accès « entraîneur »**).

A la 1^{ère} connexion, créer un compte avec un mot de passe (1 seul accès par club).

Après acceptation de l'administrateur, les éléments de programme (Danses libres Solos) peuvent être insérés pour chaque patineur licencié.

6.3 MUSIQUES

A envoyer les fichiers de musique (format mp3 de grande qualité) par wetransfer

Du 26 au 31/03/2025 à : musiques@csndg.org

Pour la nomenclature, se référer au Règlement Intérieur ainsi qu'à la communication 346.

Si les informations concernant la musique sont incomplètes et si les clés USB de secours ne sont pas fournis, l'accréditation ne sera pas donnée

7. HOTEL OFFICIEL

Hôtel Restaurant Les Capucins
20 Faubourg de Montbéliard
90000 BELFORT
Tel : 03 84 28 04 60
Mail : contact@capucins-hotel.fr

Des informations concernant les hôtels pour les patineurs, les entraîneurs et les accompagnateurs peuvent être fournies par :

Office de tourisme
2 Place de l'Arsenal – 90000 BELFORT
Tel : 03 84 55 90 90
www.belfort-tourisme.com

8. ACCREDITATION

L'accréditation officielle est prévue à la patinoire à l'arrivée des participants et devra être effectuée avant le tirage au sort de la première épreuve.

L'accréditation ne peut être fournie qu'en échange des :

- Clés USB des musiques de secours,
- Feuille de Contenu de Programme si elle a été modifiée dans la semaine précédente,
- Tout document demandé par le Délégué Technique

9. TIRAGE AU SORT - ORDRE DE PASSAGE

Les ordres de passage seront déterminés par tirage au sort (Règle 3.5.5.alinéa 3.).

Le tirage au sort pour l'ordre de passage des Danses Imposées aura lieu le **vendredi 3/04 en fin d'après-midi vers 17H30 à Salle des Fêtes de Belfort – 11 Place de la République – 90000 BELFORT**. L'horaire exact sera communiqué lors de la parution des horaires de la compétition.

L'ordre de passage pour la Danse Libre ou Danse d'Interprétation sera l'ordre inverse du classement du combiné des 2 danses imposées.

10. RESULTATS

Afin de contribuer à la sobriété écologique (et énergétique),

Le livret d'accueil sera publié en pdf et disponible sur www.ffsg-csndg.org et sur l'**application Sportity**.

Horaires, ordres de passage, résultats et infos de dernière minute seront également disponibles via l'**application Sportity**.

Les détails des résultats (judges scores) seront disponibles dès la fin de la catégorie.

11. CEREMONIE DES RECOMPENSES

Tous les patineurs seront tous annoncés et récompensés.

12. ASSURANCE / RESPONSABILITES

L'Organisateur et la Fédération Française des Sports de Glace n'assument aucune responsabilité en cas de blessure physique ou personnelle ou en cas de dégâts matériels encourus en lien avec les patineurs et les Officiels d'Arbitrage.

13. DISCUSSION TABLE RONDE

Une Discussion Table Ronde pour les Juges aura lieu après les épreuves.

14. INFORMATIONS

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Délégué Technique

Annie MANCEAUX

Tél. : 06 83 21 30 43

Mail : competitions@csndg.org

Organisateur

ASM BELFORT DANSE ET BALLETS SUR GLACE

Présidente : Karine HUGUENIN

Tel : 06 07 44 98 82

Mail : karine.huguenin@orange.fr

Nom et coordonnées du responsable accueil Officiels :

Nom : Karine HUGUENIN

Tel : 06 07 44 98 82

Mail : karine.huguenin@orange.fr

Nom et coordonnées du responsable accueil Compétiteurs :

Nom : Karine HUGUENIN

Tel : 06 07 44 98 82

Mail : karine.huguenin@orange.fr

15. HORAIRES PREVISIONNELS

Vendredi 3 avril entraînements environ de 8h à 18h

Vendredi 3 avril : Tirage au sort pour l'épreuve 1 (vers 17h30)

Vendredi 3 avril épreuve 1 : danses imposées environ de 19h à 21h30

Samedi 4 avril épreuve 1 : danses imposées environ de 7h30 à 19h

Samedi 4 avril épreuve 2 : danses libres environ de 19h à 21h30

Dimanche 5 avril épreuve 2 : danses libres ou danses d'Interprétation environ de 7h à 17h30

Les horaires définitifs de la Compétition et des entraînements seront publiés sur www.ffsg-csndg.org au plus tard 2 semaines avant le début de la compétition.